

LES INSCRIPTIONS PEUVENT COMMENCER DÈS AUJOURD'HUI

Catégorie d'inscription	1	2	3	4	5	6	7
Nombre de participants							
Nombre d'affiches envisagées							

- Catégorie 1 : Moins de 6 ans
- Catégorie 2 : 6-8 ans
- Catégorie 3 : 9-11 ans
- Catégorie 4 : 12-15 ans
- Catégorie 5 : 16-17 ans
- Catégorie 6 : 18 ans et plus (amateurs)
- Catégorie 7 : 18 ans et plus (professionnels des arts graphiques, artistes, professeurs d'art plastique)

COUPON A RENVOYER

aux Francas de Seine-Saint-Denis
 38, rue d'Anjou 93000 Bobigny
 Tél : 01 41 60 13 00 - Fax : 01 41 60 13 13
 francas93droitsenfant@yahoo.fr
<http://francasseinesaintdenis.joueb.com>

CONCOURS

"Action de coopérer, d'aider".
 concourir vient du latin
 concurrere "se rencontrer"
 Le Petit Robert

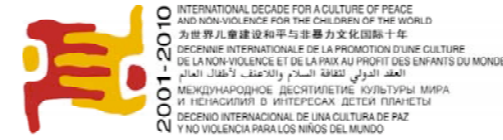
Le Concours d'affiches est une occasion pour les enfants et les jeunes de réfléchir au respect et à la mise en oeuvre de leurs droits. Il s'agit de mettre cette réflexion en images, en interpellant, en dénonçant et/ou en apportant une solution à la situation, et ainsi de faire avancer les Droits de l'Enfant et, de fait, les Droits de l'Homme.

DÉROULEMENT

- Vous pouvez vous inscrire **jusqu'au 12 octobre**. Les structures qui le souhaitent pourront donc se lancer dans l'aventure **dès maintenant**. Dès votre inscription, vous recevrez le document d'accompagnement vous permettant de vous engager dans la démarche.
- Entre le 22 octobre et le 20 novembre, des expositions et des sélections locales se dérouleront sur chaque territoire.
- Les organisateurs locaux des jurys vous communiqueront les délais exacts pour rendre vos affiches. Les affiches sélectionnées devront impérativement être aux Francas de Seine-Saint-Denis **avant le 21 novembre**.

Les affiches doivent obligatoirement être au format 40x60 cm sans relief et comporter un slogan

Dans le cadre de la Décennie Internationale de la promotion d'une culture de paix et de non-violence



et de l'Année européenne du dialogue interculturel



AGIS POUR TES DROITS
 est organisé par



l'Association départementale des Francas de Seine-Saint-Denis et la Fédération nationale des Francas

en partenariat avec



avec le soutien de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de Seine-Saint-Denis et de la Fédération Internationale pour les Échanges d'enfants et d'adolescents

Concours d'affiches international

AGIS POUR TES DROITS

- 2008 -



**DANS NOS VILLAGES,
 DANS NOS QUARTIERS,
 ENSEMBLE,
 FAISONS VIVRE
 NOS DROITS !**

EXTRAITS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

ARTICLE 13

L'enfant a le droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontière, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant (...)

ARTICLE 15

Les états parties reconnaissent les droits des enfants à la liberté d'association et de réunion pacifique (...)

QUELQUES CITATIONS

Lorsque les hommes travaillent **ensemble**, les montagnes se changent en or. [Proverbe chinois]

Il importe de **penser globalement** et d'**agir localement**. [René Dubos]

La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la **coopération** et du **partenariat**. [Kofi Annan]

Faites le bien, par petits bouts, là où vous êtes, car ce sont **tous ces petits bouts de bien** une fois assemblés qui **transforment le monde**. [Desmond Tutu]

Accomplir de grandes œuvres par une série de **petites choses**. [Lao Tseu]

Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une **goutte d'eau dans l'océan**. Mais si cette goutte n'existait pas, elle manquerait. [Mère Teresa]

DANS NOS VILLES, DANS NOS QUARTIERS, ENSEMBLE,

FAISONS VIVRE NOS DROITS

Faire vivre ses droits, au quotidien, c'est s'emparer des droits reconnus par la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant** et en faire usage pour **transformer son environnement**.

Un **groupe d'enfants** ne peut sans doute pas changer le monde à lui tout seul mais il peut **obtenir des résultats concrets** et **vivre des expériences** dans son environnement quotidien.

Au sein de sa **famille**, de son **quartier**, de son **école**, de son **centre de loisirs**, dans sa **ville**, dans son **village**, faire vivre ses droits, c'est **prendre la parole, faire entendre sa voix, s'organiser, s'associer dans des projets collectifs** (associations temporaires d'enfants citoyens, juniors associations...), **interpeler, revendiquer ses droits, défendre ceux des autres**.

C'est vivre pleinement ses droits chez soi et dans tous les espaces de vie, du plus proche (sa famille, ses amis, son quartier...) au plus lointain (son pays, sa planète). Pour son édition 2008, le Concours "**Agis pour tes droits**" souhaite donc favoriser les **propositions d'actions locales**, plus appropriables, plus faciles à concrétiser.

Ce sont ces expériences que nous souhaitons mettre en lumière pour que les messages ne soient pas de vaines incantations mais qu'ils correspondent à de **réelles possibilités d'actions**

Le Concours veut ainsi valoriser les **initiatives collectives, mêmes modestes** allant dans le sens d'un **monde plus solidaire**, du **respect des autres** et d'un **vivre-ensemble** à réinventer.

S'ENGAGER DANS LE CONCOURS

Les participants, enfants comme adultes, doivent être partie prenante de l'ensemble des décisions : de l'inscription au Concours à la valorisation des affiches, en passant par leur conception et leur réalisation.

UN EXEMPLE DE DÉMARCHE ENVISAGEABLE

(un exemple parmi d'autres...)

Il est intéressant de trouver un **déclencheur** pour s'engager dans le projet. Il peut s'agir d'une sensibilisation par une analyse de vécu, la lecture d'un article de la Convention internationale des droits de l'enfant, une chanson, un problème rencontré, la visite d'une expo, un jeu...

Après **discussion** et **concertation**, les enfants qui souhaitent s'engager dans le Concours constituent le groupe et s'inscrivent.

Il s'agit alors d'entamer la phase d'**observation**, de **recherche** d'informations, de **réflexion** et d'**échanges** autour des droits de l'enfant.

Une réflexion s'engage autour des **aspects graphiques** (couleurs, forme, technique, procédés, adéquation fond et forme) et de **slogan** (sens, originalité...).

Pendant la réalisation de l'affiche, il est indispensable d'envisager les **suites à donner**, en termes de valorisation des oeuvres, d'interpellation publique, d'**actions concrètes** susceptibles de faire des droits de l'enfant une réalité au **quotidien** (création d'une Atec, création d'un journal, d'un blog, d'un clip vidéo...)

D'autres exemples de démarches sont disponibles sur : <http://francasseinesaintdenis.joueb.com>

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM DE LA STRUCTURE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

PAYS :

TELEPHONE :

FAX :

E-MAIL :

NOM DU REFERENT :

QUALITÉ :

J'INVITE LE MONDE !

Je souhaite proposer à d'autres de participer au concours

la ville jumelée avec la mienne

les correspondants de ma classe, de mon centre de loisirs

autre :

J'aimerais recevoir _____ exemplaires de ce document de présentation que je leur ferai parvenir